



Fonds de Dotation Handicap Solidarité

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019

1- PRÉAMBULE

Le Fonds a été créé le 16 novembre 2011

Le siège du Fonds de Dotation Handicap Solidarité, est au :

Chemin des Roquilles

13680 Lançon de Provence

Article 2 des statuts :

Il a pour objet de promouvoir, organiser et soutenir toute action d'intérêt général en faveur des personnes en situation de handicap mental, sensoriel, moteur ou en faveur des personnes en difficulté sociale.

Sa durée de vie est illimitée et sa dotation n'est pas consommable ; il ne peut donc pas l'utiliser.

Seuls les produits de celle-ci peuvent l'être.

Au cours de l'année 2019 le Fonds a financé **8** projets auxquels s'ajoute **1** projet concernant l'association Sainte Marie conformément aux conditions particulières indiquées dans l'acte de Donation Immobilière., il en sera fait état plus en détail par la suite.

2- RÉSULTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE 2019 ET AFFECTATIONS

Le Fonds de Dotation n'a pas de contraintes réglementaires particulières pour définir son allocation d'actifs. En effet, le législateur a fort justement souhaité que le Conseil d'Administration puisse définir

Chemin des Roquilles • 13680 Lançon de Provence • Tél. : 04 90 45 73 10 • E-mail : contact@fondshandicapsolidarite.org

Fonds de Dotation Handicap Solidarité créé en 2011 - Loi du 4 août 2008 - Structure d'Intérêt Général

Site internet : www.fondshandicapsolidarite.org

librement la politique d'investissement qui lui paraît la mieux adaptée.

Le Fonds de Dotation s'est donné comme objectif de faire fructifier les placements sécurisés.

En 2019, les marchés financiers ont permis au Fonds de percevoir des intérêts sur titres sur créances négociables à hauteur de de 36898€ dont 25298€ de reprises sur provisions.

L'excédent de l'exercice 2019 compte tenu des loyers s'élève à 298033€

Fonds disponibles au 31 décembre 2019 : 82358 €

Montant de la dotation initiale 1 165 515 €

Total fonds associatifs..... 6 092 019 €

Montant des ressources en 2019..... 698 656 €

Dont :

Dons 2 099 €

Revenus immobiliers 661 408 €

Produits financiers 38 898 €

Autres produits 12 €

Dépenses de fonctionnement 2019..... 400 623 €

Dont frais d'exploitation 332 282 €

Dont frais financiers 40 708 €

Actions d'intérêt général 27 632 €

Excédent 298 033 €

Publication des comptes sur le site du Journal Officiel courant octobre 2020.

Chemin des Roquilles • 13680 Lançon de Provence • Tél. : 04 90 45 73 10 • E-mail : contact@fondshandicapsolidarite.org

Fonds de Dotation Handicap Solidarité créé en 2011 - Loi du 4 août 2008 - Structure d'Intérêt Général

Site internet : www.fondshandicapsolidarite.org

3- FONCTIONNEMENT INTERNE

3-1-Conseil d'Administration (CA)

Au 31 décembre 2019 il est composé de cinq personnes qualifiées.

Démission du membre du conseil d'Administration Xavier GAUCHER reçue le 12 avril 2019 et actée en CA le 17 mai 2019.

Entrée d'un nouveau membre au Conseil d'Administration Jean-Claude BIANCOTTO actée le 16 décembre 2019 et préalablement coopté par le Conseil d'Administration Sainte Marie le 03 décembre 2019.

Ce Conseil d'Administration est constitué d'un Président (Michel CAPRON), d'une trésorière (Jany BAYOL), d'une secrétaire (Elisabeth CASTELLAN) et de deux administrateurs plus particulièrement chargés des travaux immobiliers (René CORDIER et Jean-Claude BIANCOTTO).

Le Conseil d'Administration s'est réuni 14 fois au cours de l'exercice 2019 :

08 Janvier 2019

11 février 2019

20 mars 2019

10 avril 2019

11 avril 2019

17 mai 2019

24 mai 2019

17 juin 2019

01 juillet 2019

23 septembre 2019

21 octobre 2019

25 novembre 2019

03 décembre 2019

16 Décembre 2019

3-2- Commission Immobilière

La responsabilité de la commission Immobilière créée en 2016 à la suite de l'apport immobilier fait par Sainte Marie est assurée par René CORDIER et Jean-Claude BIANCOTTO.

Responsabilité actée pour Jean-Claude BIANCOTTO en CA du 17 mai 2019.

Ses actions

Au cours de l'année 2019 les frais d'entretien se sont élevés à :

- 35 509 € dépensés pour le foyer MON VILLAGE (7 293 € en 2018 ; 11 519€ en 2017 ; 13 000 € en 2016)
- 6 660 € dépensés pour le foyer BOIS JOLI (16 090 € en 2018 ; 9 688€ en 2017 ; 16 540 € en 2016)

Des études ont été réalisées pour l'extension de chaque foyer, un projet par foyer soumis et en attente de l'accord du Conseil Départemental.

3-3-Comité Consultatif d'investissement

Le Comité Consultatif d'Investissement se compose de :

- Jean Paul DELEUIL, Président de l'Association Sainte Marie.
- Johan SAUVAT, Directeur à la banque Martin Maurel.
- François LEANDRI nouveau membre coopté le 20 mars 2019 en CA de Fonds de Dotation Handicap Solidarité

Ils se sont réunis 1 fois au cours de l'exercice 2019.

Le 26 juin 2019.

3-4-Commissaire aux comptes :

Le cabinet JEAN AVIER, commissaire aux comptes à Aix en Provence et nommé lors du Conseil d'Administration du Fonds le 3 février 2012, rendra sa certification sur le bilan comptable 2019 établi par le cabinet Christophe CHARRIER expert-comptable à Aix en Provence, au plus tard le 30 septembre 2020, retard pour cause de Protocole sanitaire Covid-19 depuis mars 2020.

4- ACTION DE FONCTIONNEMENT

4-1-CFF

Chemin des Roquilles • 13680 Lançon de Provence • Tél. : 04 90 45 73 10 • E-mail : contact@fondshandicapsolidarite.org

Fonds de Dotation Handicap Solidarité créé en 2011 - Loi du 4 août 2008 - Structure d'Intérêt Général

Site internet : www.fondshandicapsolidarite.org

Le Fonds n'a pas adhéré en 2019 au Centre Français des Fonds et Fondations, à ce jour le Fonds de Dotation Handicap Solidarité est suffisamment reconnu au vu du nombre des demandes de financement.

4-2-Site Internet

Le site Internet a été visité par 5815 visiteurs différents en 2019 (5596 en 2018 ; 3629 en 2017).

Le site est consultable à l'adresse ci-dessous :

www.fondshandicapsolidarite.org.

5- RAPPORTS AVEC LES TIERS

Durant l'année 2019, **neuf** actions ont fait l'objet d'un financement.

6- LISTE DES ACTIONS D'INTÉRÊT GÉNÉRAL FINANCÉES



159 dossiers de demandes d'aide ont été reçus au cours de l'exercice 2019.

Dont 59 dossiers éligibles ont fait l'objet d'une étude approfondie et 9 ont reçu un avis favorable lors d'une délibération du Conseil d'Administration.

Les demandes refusées l'ont été pour la plupart, du fait qu'elles n'émanaient pas d'associations reconnues d'utilité publique ou d'intérêt général.

9 Actions retenues

1-DIFFERENT COMME TOUT LE MONDE



Son objectif :

Promouvoir les droits et la citoyenneté des personnes en situation de handicap. Des élèves de classe de 5ème ont participé à des ateliers les 14 et 15 mars 2019, où ils ont été mis en situation de handicap afin de les sensibiliser aux difficultés d'une personne handicapée.

Montant demandé : 1 547 € (repas, hôtellerie animateurs et bénévoles)

Montant alloué : 1 547 € acté en CA du 08 janvier 2019.

Date de remise du chèque : le 15 mars 2019 en Avignon.

2-ALGERNON



Son objectif :

Financer 580 T-shirt pour le Rando-Rallye 28/04/2019.

Le Rando Rallye Algernon est une randonnée dans les hauteurs de Ceyreste (13600) par équipe de 4 à 6 personnes, où se retrouvent des personnes valides et des personnes en situation de handicap, sous forme ludique, conviviale et culturelle.

Montant demandé : 3003,84 €.

Montant alloué : 3003,84 € acté le 20 mars 2019.

Date de remise du chèque : le 28 avril 2019.

3-ASSOCIATION RGKH MARTIGUES



Son objectif :

Journée découverte au RG Karting le 10/06/2019

Faire du kart pour les personnes en situation de handicap est un dépassement de soi qui les rend heureux, leurs visages parlaient d'eux même de la joie éprouvée.

Montant demandé : 300 €

Montant alloué : 300 € acté le 20 mars 2019.

Date de remise du montant : 19 juin 2019 à Martigues.

4-ASSOCIATION MUSICAIX



Son objectif :

Présentation les 25 et 26/04/2019 de l'opéra « L'Empereur d'Atlantis » Sur le Site-mémorial du camp des Milles.

Le but faire participer trois foyers d'handicapés à la production d'un opéra-hommage à une jeune enfant juive allemande scolarisée à Pertuis et déportée en 1943.

Montant demandé : 300 €

Montant alloué : 300 € acté en CA du 20 mars 2019

Date d'envoi du chèque : 09 mai 2019.

5-LA BOUCLE PROVENÇALE



Son objectif :

Boucle Provençale à la Fontaine de Vaucluse le 02/06/2019.

Récolter des fonds pour l'acquisition et la formation de chiens guides pour des enfants non voyant :

Tombola, vente aux enchères, baptême dans des voitures de collection, repas.

Le Fonds de Dotation Handicap Solidarité a financé les 170 repas servis sur le site.

Montant demandé : 3 110,27 €

Montant alloué : 3 110,27 € acté en CA du 08 janvier 2019.

Date de remise du chèque : 07 juin 2019.

6-ADONF



Son objectif :

ADONF entre ciel et terre le 21/09/2019.

Permettre à des personnes en situation de handicap de pratiquer le parapente avec un accompagnateur.

Montant demandé : 6 100,80 €

Montant alloué : 6 100,80 € acté en CA du 10 avril 2019.

Date de remise du chèque : 27 août 2019.

7-FONDATION FREDERIC GAILLANNE :



Projet innovant :

Programme de recherche Fondation Frédéric GAILLANNE « Chien d'éveil » le 29/09/2019.

Participer à un programme de recherche sur l'impact d'un chien guide sur l'évolution d'enfants non-voyants de 15 à 20 mois.

Montant demandé : 20 000 € sur 4 ans de 2017 à 2020.

Montant alloué : 20 000 € sur 4 ans à raison de 5000 €/an acté le 24 novembre 2016

Date de remise du chèque : 29 septembre 2019 à l'Isle sur Sorgues.

8-JOURNEE DYS



Son objectif :

13ième journée nationale des DYS le 12/10/2019 à l'hôtel du département à Marseille.

Favoriser par tous les moyens possibles la connaissance et la reconnaissance de la dyspraxie ainsi que le repérage, le dépistage, le diagnostic et l'accompagnement des personnes atteintes de dyspraxie (ou suspectées de l'être) avec des troubles éventuellement associés. Le FDHS aide tous les ans cette organisation depuis 2016.

Montant demandé : 2 000 €

Montant alloué : 2 000 € acté en CA du 10 avril 2019.

Date de remise du chèque : 12 octobre 2019 à Marseille.

9-ASSOCIATION SAINTE MARIE (Théâtre et percussion)



Son objectif :

Depuis 2 ans 1/2, un atelier « percussions » a été mis en place en collaboration avec l'association « Tétines et Biberon » le jeudi après-midi au foyer Mon Village. L'intervenant Christophe LECORDIER propose 2 séances de ¾ d'heure chacune, pendant lesquelles il sensibilise les résidents au rythme, à la musique, au chant mais en même temps, il leur apprend à travailler ensemble, à partager des exercices dans le respect de chacun. L'objectif 1er de ces séances est de prendre du plaisir et s'exprimer chacun à sa façon.

Précisons que dans l'acte du transfert de l'immobilier :

« Le donataire s'oblige à affecter l'intégralité des produits qu'il retirera de l'exploitation des biens donnés aux présentes ou de ceux qui leur seraient subrogés, soit à l'entretien ou à l'amélioration des biens donnés, soit au bénéfice de l'ASSOCIATION dénommée SAINT MARIE donateur aux présentes. »

Montant alloué : 5 090€ acté en CA du 22 novembre 2019.

Montant versé par chèque : 5 090€ le 20 février 2019.

LISTE DES LIBÉRALITES RECUES / APPELS A LA GÉNÉROSITÉ PUBLIQUE

Le Fonds de Dotation Handicap Solidarité avait été doté par l'Association Sainte Marie, au cours de son premier exercice, d'un montant de 1 165 515 €. Comme chaque année une demande d'autorisation d'appel à la générosité publique a été faite auprès de la préfecture en octobre 2018 pour l'exercice 2019.

Des dons ont été effectués sur l'année 2019 de la part de donateurs, amis ou parents des administrateurs, pour un montant de 350€

Fait à Lançon de Provence, le 17 septembre 2020

Le Président, Michel CAPRON

